

Les crédits

L'industrie des pêches est en crise, il y a des localités qui sont désertées et les députés demandent qu'on y investisse pour aider les pêcheurs à se recycler. Je soutiens que peut-être la plus grave crise que connaît cette industrie dans l'est du Canada, c'est d'avoir un gouvernement qui a peur de supprimer la cause du problème qui sévit aujourd'hui dans ce secteur.

Je voudrais parler des faits concernant les pêcheries. En bordure de tout le littoral canadien se trouve une zone de 200 milles. Il s'agit de 200 milles nautiques, soit 240 ou 250 milles terrestres. À l'intérieur de cette zone de 200 milles, le Canada gère les ressources halieutiques depuis 1977, moment où il a créé cette zone de 200 milles, comme tous les pays maritimes.

Voyons quels pays ont obtenu des contingents de poisson dans notre zone de 200 milles cette année. L'OPANO, un organisme international chargé de la gestion des stocks de poisson à l'intérieur comme à l'extérieur de la zone de 200 milles, a accordé des contingents de 310 500 tonnes métriques à des pays comme la Bulgarie, Cuba, la CEE, l'Allemagne de l'Est, le Japon, la Norvège, la Pologne, l'U.R.S.S., etc. Puis il y a les stocks gérés par le Canada, qui a accordé des contingents totalisant 182 962 tonnes métriques aux étrangers pour 1990. Si on additionne les deux, on obtient le chiffre de 493 462 métriques.

À combien s'élève le contingent canadien? Il est de 612 265 tonnes métriques, selon le même document. Le Canada peut donc pêcher 600 000 tonnes métriques de poisson, et les pays étrangers 500 000, pendant que les phoques en mangent deux millions de tonnes métriques environ. Que ce soit à cause des étrangers ou des phoques, le secteur des pêches de l'est du Canada est en crise.

Nous sommes ici à nous demander quoi faire à propos des localités qui meurent. Aujourd'hui, les députés répondent à des appels d'habitants de régions côtières. Un habitant de la circonscription d'un autre député m'a téléphoné ce matin pour me dire qu'il n'avait pas le droit de pêcher le capelan cette année. Il ne peut pas pêcher le capelan à cause d'un règlement qui a été adopté l'an dernier et qui stipule que seuls les bateaux d'une certaine taille et comprenant au moins trois hommes d'équipage peuvent pêcher le capelan. Cet homme-là, qui a été un pêcheur à temps plein toute sa vie, ne peut pas cette année pêcher le capelan.

Or, nous observons des hausses des quotas de capelan pour Cuba, le Japon, la Norvège, la Pologne, l'URSS, et des réductions pour le Canada.

Quel est aujourd'hui le problème de l'industrie de la pêche sur la côte est? Demandez-le à un pêcheur, monsieur le Président, et il vous répondra: «Nous ne voulons pas d'argent du gouvernement du Canada, nous voulons le droit de pêcher.»

• (1440)

À propos de tout ce qui se passe à l'heure actuelle, je vais donner lecture d'une lettre. Que tous les pêcheurs de l'est du Canada écoutent bien, c'est pour eux. Ils vont entendre la vérité directement de la bouche du gouvernement du Canada, de la bouche du gouvernement de l'Union soviétique et de la bouche du gouvernement de tous ces pays étrangers. Il s'agit d'une lettre adressée au gouvernement canadien et datée d'il y a quatre semaines à peine.

M. Reid: Déposez-la.

M. Baker: Je vais très certainement la déposer. Écoutez ça. Voici la position des Soviétiques:

... compte tenu de la volonté des deux parties de préserver la stabilité, le total des quotas alloués à l'U.R.S.S. pour 1990 dans la zone canadienne ne devrait pas être inférieur à celui de 1989.

«Préserver la stabilité». Que signifie cette menace qui vient non seulement de l'Union soviétique mais aussi de Cuba, de la Pologne, de la Norvège, de l'Allemagne de l'Est et de la Bulgarie? Que veulent dire tous ces pays?

Nous avons la réponse. Cette lettre a été expédiée au gouvernement canadien il y a quatre semaines. Notre gouvernement a répondu en citant les quotas initiaux attribués conformément à notre accord sur les relations mutuelles en matière de pêche.

Il énumère ensuite toutes les espèces contingentées: la morue, le sébaste, le flétan du Groenland, le grenadier, le merlu argenté, l'argentin, le calmar. Elles sont toutes là, et les deux parties sont d'accord.

La lettre continue:

Le côté canadien confirme son intention de coopérer davantage avec le côté soviétique.

Voilà, c'est comme cela. Alors que les pêcheurs canadiens n'ont plus le droit de pêcher, les nations étrangères écrivent au gouvernement pour dire que pour «préserver la stabilité», que vont-elles faire? Nous envahir? Non, pour préserver la stabilité elles veulent les mêmes quotas que l'an dernier, alors que les quotas des Canadiens ont été réduits et que les usines ferment, que les pêcheurs